

Étudiants et personnels BIATOS, Enseignants et/ou Chercheurs

Nouvelles réformes, Budget 2009 : quelles conséquences ?

Aggravation de la précarité pour tous

La suppression programmée des postes BIATOS de catégorie C conduira mécaniquement à l'externalisation de leurs fonctions, comme cela s'est déjà fait pour la restauration, l'entretien et le gardiennage. Cyniquement, le gouvernement en proposera une partie sous la forme de « petits boulots » aux étudiants en difficulté financière. Pour les missions d'enseignement et de recherche, la diminution du nombre de postes de fonctionnaires entraîne la multiplication des CDD et CDI. La LRU l'autorise, l'ANR l'a déjà engagé.

Individualisation des carrières et renforcement de la hiérarchie locale

Alors que les personnels subissent une perte de pouvoir d'achat continue depuis plusieurs années, le ministère propose des mesures de revalorisation pour moins de 10% des personnels et la distribution de primes à quelques « méritants ». Mais le gouvernement a tout prévu : il donne la « liberté » (uniquement aux salariés du secteur privé pour l'instant) de travailler jusqu'à 70 ans. Tant pis pour l'emploi des jeunes. Il faudra bien « travailler plus »... et plus longtemps pour survivre !

Atomisation du statut des enseignants-chercheurs

Le ministère a présenté un projet de révision du décret statutaire des enseignants-chercheurs dans une précipitation inégalée: rendu public le 30/10, il sera présenté au CTPU¹ le 17/11. En augmentant la charge d'enseignement de la plupart des enseignants-chercheurs, le gouvernement entend à la fois diminuer le volume des emplois publics statutaires et soumettre tous les enseignants-chercheurs au pouvoir des présidents d'universités dans une gestion individualisée des carrières. Sont en particulier menacées les libertés scientifiques et pédagogiques, individuelles et collectives, ainsi que le développement de la recherche dans l'ensemble des champs de la connaissance.

Réforme des concours d'enseignement et masterisation

Le gouvernement prétend mieux former les enseignants avec un recrutement au Master, mais s'engage à marche forcée vers de nouveaux concours allégés, impose aux universités un calendrier insensé pour construire les masters correspondants (maquettes à rendre pour le 31 décembre 2008 alors que les contenus des concours ne sont pas encore définis), décide de supprimer l'année de stage en situation à temps partiel à l'issue des concours et diminue massivement le nombre de postes aux concours (- 40% en 2009) ! A terme c'est bien l'existence même du concours national comme forme privilégiée de recrutement qui sera remise en cause, au profit d'une simple certification assurée par le master, permettant un recrutement local mais évidemment sans garantie statutaire.

Casse des organismes de recherche

Les réformes structurelles du gouvernement visent la refonte globale du système public de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR). La casse des organismes de recherche touche directement les universités, comme l'atteste notamment l'objectif de diminution de 50% des UMR au CNRS. Malgré l'opposition déterminée des personnels, démontrée notamment lors du blocage historique du Conseil d'Administration du 19 juin, le démantèlement du CNRS se poursuit. Rien ne garantit aujourd'hui « l'égalité de traitement entre les disciplines » promise en juin par V. Pécresse. En attendant, les organismes de recherche subissent pour la première fois plus de 100 suppressions de poste de chercheurs.

Jeudi 13 novembre
Assemblée Générale
12h30 -13h30 **Amphi D (Galilée)**

Mardi 18 novembre

Réunion d'information sur la réforme du statut des Enseignants-Chercheurs

¹ Comité Technique Paritaire des Personnels enseignants de statut Universitaire.

Budget 2009 : un déclin historique Régression d'un demi-milliard d'euros - Plus de 1000 postes supprimés

Un effort de l'Etat par étudiant insuffisant et inégalitaire

Le gouvernement ne propose qu'une augmentation de 5,5% de la dépense par étudiant. L'effort financier de l'Etat par étudiant (8080€ en 2008) représente la moitié de celui des Etats-Unis : c'est largement insuffisant. De plus, sa distribution inégalitaire est inacceptable, avec près de deux fois plus pour un élève de CPGE qu'un étudiant d'université. La situation sociale des étudiants se dégrade (bourses qui augmentent moins que l'inflation, logement). Quand on compare avec la mobilisation rapide par le gouvernement de 380 milliards € sur les fonds publics pour aider les banques !

Un effort pour la recherche en diminution

Dans la présentation du budget 2009, le gouvernement se fixe comme objectif d'atteindre 3% du PIB pour les dépenses de recherche et d'innovation. Pour le réaliser en 2012 (respectivement 2020), il faudrait accroître, chaque année, l'effort de recherche de 6 Mds€ (respectivement 4 Mds€). On est très loin du compte. Au rythme actuel, la part de la recherche et de l'innovation dans la PIB diminue (2,4% il y a 15 ans, 2,08% en 2007).

Un budget construit en trompe l'oeil

Le 1,8 Md€ supplémentaire claironné par le gouvernement, dont 1 pour l'enseignement supérieur et 0,8 pour la recherche, comprend des crédits budgétaires (1Md€), des exonérations fiscales (0,66 Md€), et des financements privés (0,17 Md€). Seuls les crédits budgétaires sont distribués dans les établissements. Les autres ressources sont soit aléatoires soit détournées de leurs objectifs. Il en est ainsi du crédit d'impôt recherche (CIR). Son augmentation est importante (un demi-milliard d'€). Mais, depuis sa réforme, il représente surtout un effet d'aubaine pour les entreprises. En clair, un demi-milliard de CIR supplémentaire ne correspond pas un demi-milliard de recherche en plus. Loin s'en faut.

Vers la privatisation des universités via les PPP

Le financement des constructions universitaires par des partenariats publics privés (PPP) doit être rejeté pour deux raisons principales. D'une part c'est un pas vers une privatisation de nos universités comme cela l'a été pour les prisons, par exemple. D'autre part, l'Etat, qui sur la période 2009-2011 fait appel, en cumulé, à 1,5 Mds€ de financements privés, devra les rembourser en 30 ans, avec les agios. Bien entendu, ces remboursements seront pris sur les budgets universitaires et comme tout l'art du privé est de jouer sur les avenants justifiés pour augmenter le prix des loyers le plus vite possible, les risques sont majeurs.

Des crédits budgétaires en forte baisse (moins un demi-milliard)

Dans cette présentation biaisée du budget 2009 restent les crédits budgétaires. Le ministère se félicite que ceux de la mission interministérielle enseignement supérieur recherche (MIRE) soient en augmentation de 4,4% (+1 Md€ courants pour les autorisations d'engagements (AE). Mais les seuls euros pouvant être dépensés sont les crédits de paiement (CP) correspondants. Leur augmentation (0,72 Md€) ne compense pas l'érosion monétaire (0,84 Md€). En plus, suprême embrouille, le gouvernement compte dans l'augmentation les 350 M€ de cotisations supplémentaires pour les pensions qui ne feront que passer dans les caisses des établissements.

En définitive l'équation est 1 Md€ (AE) = 0,72 (CP) – 0,84 (inflation) – 0,35 (pensions) = - 0,47 Md€

Les laboratoires disposeront donc encore de moins de moyens, ce qui permettra ensuite de justifier les différentes réformes de structures en cours et contre lesquels nous nous élevons.

Plus de 1000 emplois supprimés.

Le gouvernement annonce qu'il veut renforcer l'attractivité des carrières, donc ... il supprime 900 emplois, 450 dans l'enseignement supérieur et 450 dans les organismes de recherche. Les suppressions concernent des emplois statutaires de catégorie C, des allocations de recherche qui n'ont pas été pourvues (alors que de nombreux doctorants sont non financés et le financement de 225 postes de post docs). En plus des emplois de catégorie C sont transformés en emplois d'encadrement (2 pour 1). Nous rejetons ce mépris des personnels de catégorie C dont les missions sont essentielles et ne sauraient être exécutées que par sous-traitance ou extension de la précarité. Le gouvernement dit ne pas retirer d'emploi d'enseignants chercheurs et de chercheurs, mais il mobilise 2 postes budgétaires, 1 d'enseignant chercheur et 1 de chercheurs pour chacune des nouvelles chaires. Cela revient à supprimer 130 possibilités de recrutement dans les EPST qui s'ajoutent aux 900 avouées.

Nous dénonçons l'écran de fumée qui entoure les crédits destinés à l'enseignement supérieur et à la recherche. Nous appelons dès maintenant les personnels, les étudiants et toute la population à se mobiliser pour la défense de l'enseignement supérieur et de la recherche.